



DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

MYTHES ET RÉALITÉS



Mythe

(Je n'ai pas besoin de dépistage du cancer du col de l'utérus parce que)

Je suis en bonne santé et ne présente aucun symptôme.

Je ne suis plus active sexuellement.

Je n'ai eu qu'un seul partenaire sexuel.

Je suis dans une relation homosexuelle.

Je suis en ménopause/je suis plus âgée/j'ai dépassé l'âge de procréer.

J'ai subi une hystérectomie (ablation de l'utérus).

Je ne m'identifie pas comme une femme.

J'ai été vaccinée contre le VPH.

Fait

(Mais le fait est)



Un test de dépistage permet de trouver des cellules anormales qui peuvent être traitées avant qu'elles se transforment en cancer.

Si vous avez déjà été active sexuellement, un dépistage régulier du col de l'utérus est nécessaire. Tout VPH transmis par un contact sexuel antérieur peut rester de dix à quinze ans dans votre corps et peut provoquer un cancer.

Les femmes peuvent contracter le VPH même si elles n'ont eu qu'un seul partenaire sexuel. Le risque de développer un cancer du col de l'utérus est également plus élevé si votre partenaire a eu de nombreux partenaires sexuels.

Le VPH se transmet par contact direct entre les organes génitaux et la peau. Par conséquent, même si vous n'avez eu que des rapports sexuels avec des femmes, vous êtes toujours à risque.

Si vous avez entre 21 et 69 ans et que vous avez déjà été active sexuellement, un dépistage régulier du col de l'utérus est nécessaire.

Consultez votre fournisseur de soins de santé pour savoir si votre col de l'utérus est encore intact.

Toute personne dont le col de l'utérus est intact doit subir un dépistage régulier.

Le vaccin contre le VPH ne protège pas contre tous les types de VPH qui causent le cancer du col de l'utérus, c'est pourquoi un dépistage régulier du cancer du col de l'utérus est nécessaire.

VPH= Human papillomavirus